



LES DERNIÈRES INFOS DE LA CGT

**MANQUE DE PERSONNEL,
MAINTENANT CA SUFFIT!**

La CGT a écrit au Président du Département concernant vos conditions de travail, les non remplacements de personnels, le manque de bras dans les services.
Il nous faut des réponses rapides et un cap clair de l'Administration.

Le mode en travail dégradé ne doit pas devenir la norme.

L'Administration agite le bien être au travail, nous lui répondons foutaise !

Les écrits ne se traduisent pas en actes !



**UTILISATION DES TÉLÉPHONES,
ORDINATEURS, TABLETTES PERSO ...
DANS LE CADRE DE SON TRAVAIL**

Pour la CGT, c'est NON !

En contrepartie de l'accomplissement par le salarié de la mission spécifiée dans son contrat, **l'employeur doit lui fournir les équipements de travail nécessaires pour accomplir cette mission.** Par conséquent, un salarié pourrait refuser l'utilisation de téléphone portable personnel (sans avoir à motiver son refus).

L'article L 4311-2 du Code du Travail dispose que « Les équipements de travail sont les machines, appareils, outils, engins, matériels et installations », **L'employeur doit fournir l'équipement de travail à ses salariés.**

SOUFFRANCE ET MAL-ÊTRE AU TRAVAIL

L'inaction des décideurs, laisse nos collègues en grande souffrance psychologique mais également physique.

Tous les jours, vous êtes nombreux à nous appeler pour nous faire part de votre mal-être.

La CGT remonte systématiquement vos demandes et intervient via la F3SCT (anciennement le CHSCT) pour faire respecter vos droits.

EAED 2025

On vous avez prévenu... **L'arnaque en marche!**

Suite à la mise en œuvre du CIA, soyez très attentifs aux objectifs et à vos maîtrises fixés lors de votre EAED pour l'année 2025...

En effet, l'atteinte (ou non) des objectifs fixés en 2024 a une incidence directe sur le CIA versé en décembre 2025 !

Le complément indemnitaire annuel (CIA) est une prime qui vise à tenir compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir du fonctionnaire.

La CGT est contre cette mesure.

C'est la fameuse prime à la gueule

dont nous vous parlions déjà en février 2024!!!

Objectifs	maîtrise de la mission				
	Excellente maîtrise A	maîtrise B	maîtrise partielle C	non maîtrise D	non évaluable E
Dépasse (4)	4	3	2	1	2
atteint (3)	3	3	2	1	2
atteint partiellement (2)	2	2	1	1	1
non atteint (1)	2	2	1	1	1
non évaluable (0)	2	2	1	1	1

Echelle CIA	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Encadrant- Groupe II à v	0€	200€	300€	400€
Non encadrant	0€	100€	150€	250€

Si votre note baisse La CGT vous accompagne en cas de saisie de la CAP ! Contactez nous en cas de besoins !



Du côté de la CGT nous étions presque 150 camarades!

LE 2 DÉCEMBRE 2024, LA CGT ÉTAIT DÉJÀ MOBILISÉE POUR VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Devant la préfecture d'ARRAS, par notre mobilisation, nous avons défendu les agents du Conseil Départemental, en réclamant le maintien des effectifs en place, en refusant les suppressions de postes, en exigeant le maintien de l'ensemble des services et des missions publics auprès des usagers, en demandant les meilleures conditions de travail possibles pour tous.

Pour la CGT, les agents publics ne doivent pas être la variable d'ajustement budgétaire.

A PARTIR DU 1ER MARS 2025, RÉDUCTION DE L'INDEMNISATION DES FONCTIONNAIRES EN CONGÉ DE MALADIE ORDINAIRE DE 100% À 90%

Une réforme injuste qui frappe les plus vulnérables.

La CGT dénonce, une fois encore, l'utilisation d'un passage en force pour contourner la démocratie.

Pratiquement, pour un-e agent-e de catégorie C, 30 jours d'arrêts pourraient coûter entre 150 et 200 euros.

Un rédacteur avec un traitement brut en début de carrière de 1845 euros, dans le cadre d'un arrêt d'un mois, sera volé de 52 euros pour un jour de carence et de 105 euros pour l'ensemble des jours suivants, soit 157 euros nets.

Et pour un-e agent-e, dont le traitement brut est de 2500 euros, qui serait arrêté-e 3 mois (une fracture par exemple), la ponction représente 250 euros par mois, soit un manque à gagner total de 750 euros, plus le jour de carence.

Cette mesure concerne également les contractuel-les.

AUSTÉRITÉ



Retrouvez sur le net notre simulateur pour calculer le montant du vol de votre rémunération par le gouvernement.

<https://carence.cgtfonctionpublique.fr>

Pour soutenir votre pouvoir d'achat, la CGT demande au Président du Département, au titre de la libre administration des collectivités, la prise en charge totale du salaire en cas d'arrêt maladie.

LDG AU DÉPARTEMENT: (Ligne Directrice de Gestion)

L'Administration ajoute des critères locaux aux critères nationaux, ayant pour conséquence directe de mettre un frein aux carrières des agents.

Pour résumer : ne comptez pas sur la promotion interne pour booster votre carrière ou votre rémunération...

Pour la CGT, c'est NON !



Le déroulement de carrière, il y a fort à faire...



Pour la CGT, la reconnaissance professionnelle passe par un déroulement de carrière favorisé et non restrictif.

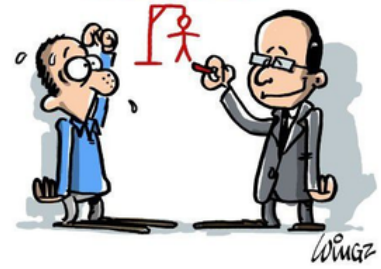
FRAIS DE DÉPLACEMENTS

L'Administration durcit les conditions de remboursement des frais de déplacements et impose un forfait annuel de 200 Euros pour les déplacements intramuros. Les agents doivent utiliser en priorité les véhicules de pools et les transports en commun ce qui entrainera obligatoirement une dégradation des conditions de travail...

Pour la CGT, c'est NON !

LE MOT MYSTÈRE

AU TÈR TÈ



VÉHICULES DE SERVICE

L'Administration voulait faire un big bang concernant les véhicules de service. Finalement, l'éléphant accouche d'une souris ! En bref, il manquera toujours des véhicules sur les territoires et le remisage à domicile est décidé uniquement par la Direction Générale sans critères objectifs.

Pour la CGT, c'est NON !

#C'estquoicebordel?

INDEMNITÉ SPÉCIFIQUE DE FONCTION RELATIVE À L'INTERIM

Quand il y a du flou, il y a un loup !

La CGT ne peut pas cautionner l'introduction d'une fourchette de rémunération.

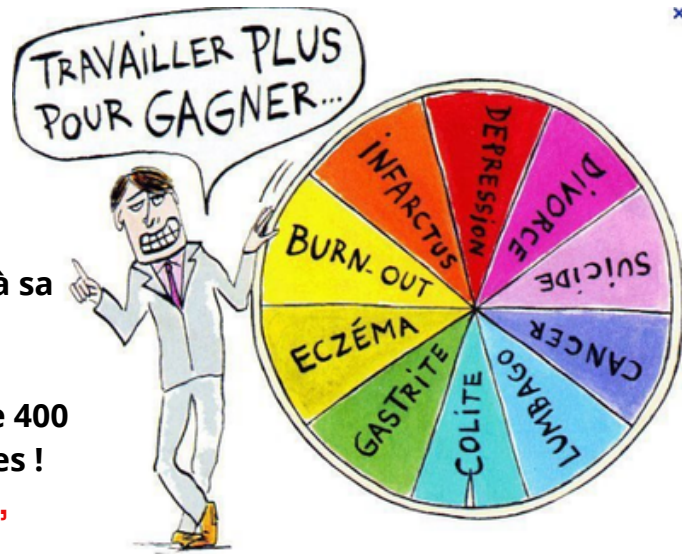
L'Administration pourra dorénavant vous attribuer à sa guise une prime d'interim allant de 50 à 400 Euros !

Sur quel critère objectif ??? AUCUN !!!

Pour résumer, tu es mignon, tu es sympa je te donne 400 balles. Ta tête ne me revient pas, je te donne 50 balles !

Pour la CGT, ce n'est pas acceptable,

il faut des critères précis et équitables !!!



IL N'Y A PLUS DE MÉDECIN DU TRAVAIL

Le dernier médecin au Département jette l'éponge...

En avril (ce n'est pas un poisson), il n'y aura plus de médecin titulaire pour vous recevoir...

L'Administration aura recours à des vacations de médecin du travail.

La CGT est très inquiète de cette situation et rappelle qu'il manque 3 médecins du travail au Département !!!

Qu'en sera-t-il du suivi médical des agents, de l'assistance médicale et psychologique des agents en grande détresse, ou encore du suivi d'aptitudes ou d'inaptitudes au travail???



le Département aurait trouvé un médecin du travail pour début mai ...
Malheureusement, il en manquera encore deux ...

MISE EN PLACE DE LA DÉMATÉRIALISATION DES FICHES DE PAIE

Au 1er Septembre, les agents seront dotés d'un coffre fort numérique, tous les mois votre fiche de salaire y sera versée. Toutefois, si vous désirez toujours les recevoir en papier, il faudra en informer l'Administration par courrier. Une campagne d'information sera mise en place à partir de Mai 2025. L'effet pervers de cette mise en place ?



L'impression des fiches de salaire pour les agents en faisant la demande pourrait être externalisé à un prestataire extérieur.

Pour la CGT cette dernière nouvelle est inacceptable.

Les fiches de salaires doivent TOUJOURS être traitées, imprimées et envoyées par le bureau du courrier !

NON A LA PRIVATISATION ET L'EXTERNALISATION DES SERVICES ET DES MISSIONS PUBLICS !!!



TÉLÉTRAVAIL AU DÉPARTEMENT

Au Département : une disposition à géométrie variable... depuis sa mise en place il y a trop de disparité et d'interprétation personnelle de la hiérarchie créant des inégalités de plus en plus importantes dans les pôles. **Il est urgent d'ouvrir de nouvelles négociations sur ce sujet.**

EPI, DES ÉCONOMIES SUR LE DOS DE QUI ?

Des paquetages mal ficelés, les syndicats et les agents pas écoutés...

Bref les mesures mises en place par l'Administration atteignent leurs objectifs : faire des économies et diminuer un peu plus chaque jour les moyens des agents.



Pour la CGT C'est NON ,

la sécurité et le bien-être des agents n'ont pas de prix...



03.21.21.69.67

La CGT du Conseil Départemental
du Pas-de-Calais
51 rue d'Amiens 62000 ARRAS

